

# **PROGRAMME**

# Questionner son champ des possibles pour affiner son projet d'adoption et savoir le transmettre

**Horaires**: de 19 h 00 à 21 h 30 **Durée**: 6 jours / 15 heures

**Organisation**: 6 séances de 2 h 30

Lieu: Distanciel (visio)

**Tarif**: 330 € pour un couple / 180 € pour une personne seule

### Public visé et prérequis

- Toute personne ayant un agréent depuis au moins 1 an (impératif) et souhaitant faire évoluer sa notice
- Toute personne en cours d'agrément à l'unique condition qu'ils aient suivi le Parcours vers l'adoption pour les postulants auparavant

#### **Objectifs**

Avoir l'agrément ne signifie pas la fin de ses réflexions sur son projet ou ses possibilités. On peut, après quelque temps, se poser la question de faire évoluer sa notice. Nous vous proposons, un temps de réflexion pour appréhender ce que sont les enfants à besoins spécifiques et ce que cela demande comme compétence parentale. En fin de compte, c'est quoi exactement un enfant à besoins spécifiques ? Suis-je en capacité d'accueillir cet enfant ? Qu'est-ce que cela va impliquer pour moi/nous par rapport à mon/notre projet initial ? Cette évolution doit être un véritable projet dans le respect de son champ des possibles et en aucun cas un projet opportuniste pour aller plus vite ou être sûre de pouvoir adopter. Au cours de ces séances, il s'agira d'affiner son projet vis-à-vis de soi-même, de déterminer si je/nous demandons ou pas une extension de notice et de pouvoir présenter et défendre ce nouveau projet devant des personnes extérieures (OAA, AFA, CD) .



#### Contenu

Qu'est ce qu'un enfant à besoins spécifiques ?

- C'est quoi un enfant grand?
- C'est quoi une fratrie?
- C'est quoi un enfant porteur d'une maladie ou d'un handicap?
- C'est quoi l'adoption visible?

La première séance permettra de refaire un point sur ce que sont ces besoins spécifiques et ce que cela implique pour les adoptants.

Chaque séance suivante sera l'occasion de s'attarder plus particulièrement sur l'une de ces particularités. Dans chacune de ces situations, il s'agira de partager ses réflexions en petits groupes. Dans un second temps, après un travail sur une situation concrète, le groupe mettra en commun ses réflexions, ses questionnements, ses positions actuelles.

# Principes et démarche

- Vidéo et/ou lecture et/ou travail personnel entre chaque séance
- Partage avec les autres participants pour développer sa propre réflexion
- Partage avec les autres participants pour développer sa propre réflexion

#### **Intervenantes**

- Nathalie Parent, juriste, médiatrice familiale DE, formatrice et ancienne présidente de la fédération EFA
- Anne Perot, psychologue clinicienne, psychotérapeuthe en thérapie comportementale et cognitive, neuropsychologue, titulaire du DU attachement, formatrice



### Modalités d'inscription

Pour vous inscrire, merci de compléter et retourner votre bulletin d'inscription par mail à l'adresse <u>formation@adoptionefa.org</u>. L'inscription doit parvenir 11 (onze) jours ouvrés avant le début du parcours. Ce délai, encadré par des modalités législatives, a pour objectif de permettre une période de réflexion suffisante avant tout engagement et faciliter l'annulation si nécessaire. Le bulletin d'inscription doit être accompagné du règlement par chèque ou par virement.

#### Contact

**EFA Formation**221 rue La Fayette

75010 PARIS 01 40 05 57 77

formation@adoptionefa.org

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous accueillons tout type de public et sans distinction. Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez être amené à avoir besoin d'un accompagnement spécifique ou d'une aide adaptée. Afin d'organiser votre venue dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens peuvent être adaptés à vos besoins spécifiques, vous pouvez nous contacter aux coordonnées indiquées ci-dessus.